ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

2e Circonscription

Mes chers Concitoyens,

Désigné par le parti radical socialiste, je me présente à vos suffrages.

Je ne ferai pas de polémique, ni contre les partis, ni contre les personnes. C'est l'avenir seul qui importe, et ce que nous en ferons. **Voici donc ce que je pense, et ce que je vous propose.**

⁂

Certes, l'affaire algérienne est tant bien que mal réglée. Mais la situation est loin d'être aussi brillante qu'on le dit.

Songez au problème de la jeunesse, à la pénurie de logements, aux besoins de l'Université ; songez au malaise paysan, à la hausse des prix, aux grèves, aux angoisses des rapatriés ; songez au coût de la force de frappe, à l'incohérence de l'Europe ; rappelez-vous les atteintes aux droits des Anciens Combattants et des Assurés sociaux. Le Rapport PELLENC au Sénat vient même de prouver que la production, les investissements, les revenus ont progressé plus lentement que sous la IVe République, et que « *le franc, stable pour les banquiers, se dégrade chaque jour pour la ménagère* ».

Songez encore aux périls qui guettent la démocratie. Déjà, le rôle présidentiel, absorbant celui du Parlement, rompt l'équilibre des pouvoirs. Demain, un inconnu, un aventurier peut-être, à coup de radio-propagande et de crédits inavouables, peut abuser l'opinion. Maître de la politique étrangère, de l'Armée, de la Police, congédiant à volonté les ministres impuissants, il pourra, sans contrôle sérieux, attenter aux libertés, violer la Constitution. Incapable de tout savoir, de tout diriger à lui seul, il tombera dans l'alternative d'être la proie des forces occultes ou d'être le chef d'un clan. Méditons la leçon de ROUSSEAU : *Le Peuple souverain n'a pas le droit d'aliéner sa souveraineté.*

⁂

Alors, que faire ? Il ne s'agit pas de rester divisés, passifs, encore moins de rétrograder. C'est une Démocratie neuve, efficace et généreuse, une Démocratie ajustée à l'essor du monde moderne, que nous devons reconstruire : elle aura une triple tâche :

1°) **DEFENDRE LA REPUBLIQUE :** par le respect de la Constitution, l'équilibre des pouvoirs, la formation d'un gouvernement de législature ayant le droit de dissolution, mais lié devant le pays par un Contrat de majorité.

— Par la décentralisation administrative hardie, la garantie démocratique de l'éducation, de l'information (presse, radio, télévision), l'indépendance de la Magistrature, la lutte contre les factieux.

2°) **RENOVER L'ECONOMIE :** par un Plan d'équipement et de décentralisation, qu'élaboreront le Parlement, le Conseil Economique, les Collectivités locales, les Syndicats, les Groupements professionnels, et par la création de Conseil régionaux vigilants et dynamiques (Grenoble sera capitale des Alpes).

— par l'expansion de la production, la direction du crédit, la construction de logements, d'écoles, de facultés, la modernisation du commerce et de l'agriculture, l'expansion du réseau routier, du tourisme et de l'équipement sportif.

— par la stabilité de l'emploi, la promotion ouvrière, l'extension du rôle des Syndicats et Comités d'entreprise, la juste distribution des bénéfices du travail, la sécurité pour les vieux, les débouchés pour les jeunes.

3°) **GARANTIR LA PAIX**, par la présence française active dans les Instances Internationales, par l'unité économique et politique de l'Europe, dotée de pouvoirs réels et d'un vaste plan de développement.

— par l'abandon d'une force de frappe exclusivement nationale, inefficace et ruineuse, et par l'organisation d'une défense commune intégrée.

— par l'effort constant et sincère pour l'entente entre les deux Blocs et le désarmement contrôlé. Puisse se réaliser un jour le rêve de Victor HUGO : « *Au XXe siècle, la France déclarera la paix au monde* ».

***

Une telle politique répond aux besoins de notre pays, à son rayonnement, à son génie.

Voilà, mes chers Concitoyens, ce que je soumets à votre choix, ce que je m'engage à soutenir si vous faites de moi votre élu. Est-il besoin d'ajouter que vous pourrez compter sur moi pour défendre vos intérêts, particuliers ou locaux, et notre belle ville de Grenoble.

Roger LEFEVRE
Conseiller municipal de Grenoble
Agrégé de l'Université, Docteur ès Lettres, Professeur de Faculté
Médaille de Dunkerque, Croix de Guerre
Médaille des Réfractaires
Médaille du Combattant volontaire de la Résistance
Officier des Corps Francs de la Libération

Vu, le suppléant : Georges PASCAL
Agrégé de l'Université
Maître-Assistant à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Grenoble

IMP. GÉNÉRALE - GRENOBLE - 11-1962 - Dépôt Légal n° 966 du 4e tr. 1962